

**Direction de l'Economie,
Du Commerce et de l'Artisanat**



**Marché de la Création
Appel à candidatures 2023
Période de dépôt : 10 avril 2023 au 5 juin 2023**

Adresse postale :
198 avenue Jean Jaurès 69007 LYON (pour le dépôt des œuvres si demandé)

<p style="text-align: center;">APPEL A CANDIDATURES - MARCHE DE LA CREATION TOUS DOMAINES CATEGORIES : tous supports</p>

Les fondamentaux du marché de la Création

Depuis plus de 40 ans, le marché de la création est un lieu d'exposition, de vente et de rencontre autour de la création originale d'art. La Ville de Lyon est particulièrement attentive à l'authenticité du travail de recherche et de création artistique, à la maîtrise technique d'un savoir-faire artistique ou artisanal et enfin, à la volonté de rencontrer le public. L'ensemble des pièces demandées visent à évaluer ces 3 dimensions. Les travaux de sublimation, décoration d'objets manufacturés ou d'assemblage sont exclus, le marché de la création est centré sur les créations et les œuvres originales - uniques ou numérotées présentés et vendus par le créateur ou la créatrice en personne.

Les modalités d'exposition sur le marché de la Création

La tenue du marché de la création est hebdomadaire - tous les dimanches de 8h à 14h et se situe sur la promenade Annie et Régis Neyret le long du quai Romain Rolland entre la rue du Palais de Justice et la place E. Fousseret, Lyon 5ème. Le marché est ouvert uniquement aux professionnels (affiliation à la Maison des artistes ou à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat). L'assiduité est fixée à 24 dimanches de présence par an. Depuis 1997, un marché de l'artisanat est installé dans la continuité du marché de la création pour accueillir les objets issus de production artisanale.

L'attribution des places (abonnement fixe et liste au rappel) sur le marché de la création est réalisée uniquement par des appels à candidature qui précisent le type de création attendu, le nombre d'emplacement(s) à pourvoir et les pièces à fournir. Le présent appel à candidature concerne les :

TOUS DOMAINES DU MARCHE

Avant de candidater et si vous ne connaissez pas déjà le marché, nous vous invitons à vous déplacer sur place un dimanche matin. Vous trouverez également en pièce-jointe le règlement du marché de la Création à lire attentivement avant de candidater.

1/ Objet du présent appel à candidature

- ⇒ **Type de création : TOUS DOMAINES**
- ⇒ **Nombre d'emplacement(s) : 20 emplacements en abonnement fixe sont à pourvoir**
- ⇒ **Nombre de places au rappel : 10 places au rappel**

Les emplacements pourront mesurer 2 ou 4 mètres maximum en tenant compte des demandes et des emplacements déjà occupés.

Le plan est consultable sur lyon.fr.

Les questions peuvent être posées par mail uniquement : decacnsaccueil.messagerie@mairie-lyon.fr

2/ Modalité de dépôts des candidatures

Les candidatures sont à déposer par lettre recommandée avec accusé réception à l'adresse suivante :
Ville de LYON – Direction Economie Commerce et Artisanat, 1 place de la Comédie 69205 Lyon Cedex
01 (objet : candidature Marché de la Création)

Date de début des candidatures : 1^{er} avril 2023

Date de fin des candidatures : 11 mai 2023

Date prévisionnelle de notification des réponses : juin 2023

Installation : à compter de la notification et de la remise de la carte d'autorisation par la Ville de Lyon

3/ Critères de sélection des candidatures

Critères	Points
Authenticité et sincérité du travail de création (book)	30
Niveau de technicité du travail du candidat	15
Capacité à s'exposer sur l'espace public (visuels et matériel d'exposition)	15
Capacité à s'exposer auprès des visiteurs (descriptif d'une œuvre choisie, intention du candidat)	15
Ancienneté (pour les candidats déjà inscrits au rappel sur le marché de l'artisanat et celui de la création)	15
Compatibilité avec l'ensemble du marché	10
Total	100

4/ Attribution des emplacements par abonnement fixe

Le présent appel à candidature concerne 10 emplacements par abonnement fixe.

Merci de préciser dans la fiche de renseignement le nombre de mètres (par créneau de 2 mètres dans un maximum de 4 mètres) souhaités.

<p style="text-align: center;">LISTE DES PIÈCES A FOURNIR MARCHE DE LA CREATION</p>

[les pièces administratives de la candidature]

- une copie de la pièce d'identité recto et verso indiquant la nationalité française ou ressortissant.e d'un État membre de la C.E.E, ou carte de résident pour les étrangers ;
- deux photos d'identité en couleur ;
- justificatifs de statut :
 - o attestation URSSAF Limousin ou affiliation de la Maison des Artistes ;
 - o attestation d'inscription à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat datant de moins de trois mois et la carte de commerçant ambulant ;
- attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle pour l'activité de commerçant non sédentaire ;
- la fiche de renseignement dûment remplie ;

[les pièces techniques de la candidature]

- le book du candidat donnant à voir la ligne artistique dans le temps du candidat : visuels, présentation écrite du travail de création artistique et description de la ou des technique(s) utilisée(s) par le candidat ;
- les comptes facebook, instagram ou autres (le cas échéant) ;
- le CV du candidat mentionnant son parcours et les éventuels salons/expositions où il/elle a exposé ;
- un ou plusieurs visuels de stand ou d'exposition installés ;
- le détail du matériel d'exposition utilisé ;
- la présentation d'une œuvre choisie : description du travail créatif et de la technicité (joindre le visuel de l'œuvre choisie) ;
- présentation écrite de l'intention du candidat sur sa présence au marché du dimanche matin ;
- la présentation (physique) d'œuvres n'est pas demandée pour le dépôt de candidature mais celle-ci pourra être requise lors de l'examen des candidatures.